

LE REB USSIER

Mensuel informatif syndical hautement intellectuel (sic !), recommandé par les plus grandes marques de décapants

« Le véritable esprit de révolte consiste à exiger le bonheur ici, dans la vie. » (Henrik IBSEN)

QUAND LES SALAIRES REDRESSENT LA TÊTE...

Section de l'Union Syndicale SNUI – SUD TRESOR du GARD

Edition Février 2009



EDITO :

IL NE PEUT Y AVOIR NI VRAI LIBERTE NI JUSTICE DANS
UNE SOCIETE, SI L'EGALITE N'EST PAS REELLE !

Deux millions de Français ont exprimé dans la rue leur colère, leur désarroi et leurs angoisses.

«Non, non, non à la misère! Augmentez nos salaires.» Les visages sont fermés mais les slogans ne manquent pas de couleur. «Banquez pour nos salaires», «Smic ta mère», dit un autre. «Ni pauvres ni soumis», lit-on sur des centaines d'autocollants.

Le «président de la rupture» à l'épreuve : Sarkozy choisira-t-il le dialogue ou l'affrontement ?

2,5 millions de personnes ont manifesté le 29 janvier dans les rues de France, dont 30 000 à Nimes. Un quart environ de la fonction publique a débrayé, ainsi qu'un tiers des employés d'EDF et de France Télécom. Dans le Gard, nous étions plus de 66% en grève (au niveau national : 65% des agents des impôts et 50% des agents du Trésor) ; le secteur de l'éducation était extrêmement représenté, tout comme celui de la santé. Les employés du privé ont également beaucoup défilé.

Nicolas Sarkozy, chantre du dialogue impossible ?

29 janvier 2009, Jeudi noir en France. 300 000 manifestants à Paris, entre 100000 et 300000 mécontents ont défilé à Marseille. Partout dans l'Hexagone, l'enjeu était de taille. Il s'agissait de mettre une pression maximale sur le gouvernement, de gagner du terrain et de donner raison à notre stratégie d'unification de la lutte entre tous les salariés.

SOMMAIRE :

COMPTE - RENDU :

Nimes, une ville prise en otage !

Page 2.

ANALYSES & REVENDEICATIONS :

Réponses de Sarkozy à la journée du 29 : le verbe contre l'intelligence !

Page 3.

COUP DE PROJECTEUR :

L'APAH FINANCES.

Page 4.

Le Rébousier

Journal de l'Union Syndicale SNUI
SUD TRESOR du Gard.



COMPTE - RENDU : NIMES, UNE VILLE PRISE EN OTAGE !

Incroyable démesure pour une visite présidentielle :

Mardi 13 janvier, le chef de l'État est passé 1h05 sur Nîmes (après avoir atterri à l'aéroport avec les deux avions de la République) pour présenter ses vœux au monde de la culture.

Conséquences... :

Plus de 1 000 CRS et gardes mobiles (sans compter l'importante garde rapprochée du président de la République) ont bouclé l'ensemble du centre-ville (interdiction aux voitures, vélos, etc. et même de marcher à pied) de 6h à 14h15 (pour à peine plus d'une heure de venue de Nicolas Sarkozy dans un secteur très restreint du centre-ville).

Toutes les rues (même piétonnes et celles à l'opposé du "parcours présidentiel") ont été bouclées par des véhicules anti-émeutes et des policiers qui ressemblaient plutôt à des "Robocops".

Les infirmières et autres professionnels à domicile ont été interdits de se rendre chez leurs patients (parfois sérieusement malades) ou clients.

Les commerces ont eu l'obligation de fermer et les professions libérales n'ont pas eu l'autorisation d'accéder à leur bureau.

Les rares ayant pu accéder à leur bureau en centre-ville ne pouvaient plus en sortir, ce jusqu'à une heure après le départ du chef de l'État.

Les riverains ont été cantonnés chez eux et ceux qui voulaient y rentrer n'ont pas pu.

30 agents des Renseignements Généraux (venant du Gard, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault) ont été mobilisés.

Les 2 000 personnes (intermittents, étudiants, syndicalistes (dont vos représentants de l'Union SNUI-SUD TRESOR), associations culturelles, mais aussi policiers, etc.) qui ont manifesté ont été cantonnés sur le parvis des Arènes, à 250 mètres minimum de là où se trouvait Nicolas Sarkozy (au musée Carré d'Art, face au monument romain de la Maison Carrée).

Il y a eu des heurts (notamment coups de matraques et jets de gaz lacrymogène sur les manifestants) qui n'ont étonnamment eu aucun écho dans les médias français.



Des tireurs d'élites ont été placés sur les toits du Carré d'Art et des bâtiments alentours.

Seule une vingtaine de Nîmois ont été autorisés à rester derrière les barrières de sécurité lors de l'entrée du chef de l'État dans le Carré d'Art par la sortie de secours. Ce sont les seuls habitants qu'il a bien voulu voir...

Pour la petite histoire, Nicolas Sarkozy a visité la collection permanente du musée d'art contemporain (une des plus importantes de France) en... 11 minutes (remise des présents et saluts aux élus nîmois compris), en compagnie des maires UMP de Nîmes et d'Avignon ; des parlementaires du grand Sud Est ; et du président de la région Languedoc-Roussillon, avant de faire son discours devant les près de 300 invités.

Notons que le chef de l'État a annulé son passage à la Mairie de Nîmes (à 200 mètres du Carré d'Art) "pour des raisons de sécurité" alors même que les rues du centre étaient désertes (si l'on ne prend pas en compte les policiers et CRS).

Évidemment, les Nîmois ont été scandalisés par une telle opération et ont souvent rappelé que "lorsque François Mitterrand ou Jacques Chirac venaient, eux, on pouvait les croiser dans les rues pour leur serrer la main"... Le quotidien local *Midi Libre*, plutôt classé à droite, et certains élus de la majorité ont trouvé eux-mêmes ces mesures totalement disproportionnées.

Tout cela a un coût exorbitant que nous ne connaissons pas. Tout cela a aussi un impact économique négatif pour de nombreuses personnes. Tout cela a des relents d'autoritarisme...

Mais surtout, on peut s'interroger sur cet homme, notre président de la République, qui développe depuis qu'il est ministre une peur panique de ses concitoyens, et sur ce que cela dit sur son engagement...

ANALYSES & REVENDEICATIONS : LE VERBE CONTRE L'INTELLIGENCE !

La parole est mesurée, le ton est compassionnel, mais le contenu du propos annonce la subversion totale de toutes les bases du contrat social sur lequel est construit la vie du monde salarial.

Prenons comme premier exemple la formule aujourd'hui fameuse « travailler plus pour gagner plus ». L'histoire des hommes est bien le combat incessant pour gagner plus, c'est à dire produire plus de richesses, en travaillant moins. Dans l'histoire sociale récente, grâce aux progrès dans les techniques agricoles, dans la productivité croissante du travail, tout le combat du mouvement ouvrier a été celui pour la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires, il n'apparaissait choquant ou absurde à personne que la mesure du progrès social soit la concordance entre ces deux exigences, travailler moins pour gagner plus.

Que signifie la remise en cause de ce principe dans la France d'aujourd'hui sinon le renoncement à toute augmentation des salaires pour un temps de travail égal. N'importe quel salarié sait bien qu'il gagnera plus en faisant des heures supplémentaires, mais la vraie question est de savoir si son salaire moyen lui permet encore de lui assurer une existence décente.

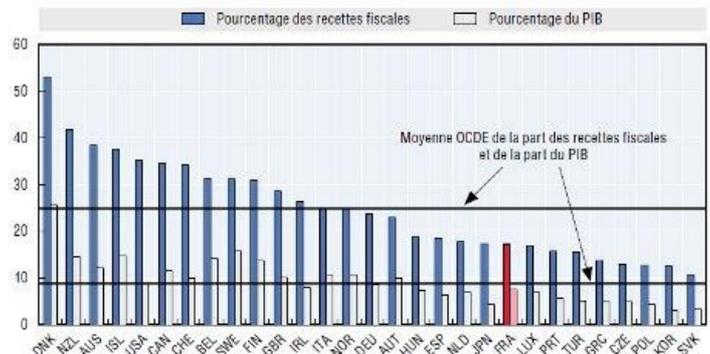
Aux Etats-unis, les salariés constituent la majorité de ceux qui vivent dans la grande pauvreté, des millions de salariés doivent cumuler plusieurs emplois pour parvenir à un revenu décent, voilà le modèle social que l'on nous propose.

M Sarkozy, dans un grand élan social propose "le partage des bénéfices de l'entreprise" entre les salariés et les actionnaires, mais enfin ce "partage" existe déjà et il se fait par le salaire versé au salarié, tout le reste n'est que du vent, la vieille tarte à la crème de la participation. Il est un autre lieu où se fait ce partage, ce sont l'ensemble des charges sociales que doivent payer les entreprises et ces charges sociales ne sont rien d'autre qu'une fraction du salaire destinée à financer la protection sociale et les retraites. L'existence de la Sécurité sociale, des retraites et des pensions reposent totalement sur cette fraction du salaire qui de droit et en totalité appartient à ceux qui vivent de leur travail.

Enfin si l'on considère la répartition de la richesse entre le capital et le travail, entre les revenus du travail et ceux du patrimoine, il apparaît clairement que dans la France d'aujourd'hui, ce sont précisément ceux qui ne travaillent pas (les détenteurs du capital et du patrimoine) qui gagnent le plus et ceci avec des écarts qui n'ont rien d'équivalent dans l'histoire des sociétés humaines.

M Sarkozy annonce comme une réponse à la crise la suppression de la taxe professionnelle. Ainsi, au simple détour d'une phrase, comme une mesure ordinaire, est annoncée l'asphyxie financière et la mort programmée de nos communes dont la moitié des recettes proviennent de cette taxe. La taxe professionnelle, l'ancienne patente est un héritage direct de la Révolution française, son principe a été adopté par l'Assemblée Constituante pour précisément donner aux communes les moyens d'exister. M Sarkozy veut faire le

ménage dans le vieux fatras de nos institutions et il s'en prend à celles qui sont issues de la Révolution, celles qui ont fondé notre République, les départements et les communes. Nicolas Sarkozy a fustigé la taxe professionnelle au motif que la France, parmi ses voisins, serait la seule à en avoir une. Il n'a pourtant pas eu le même argument à l'endroit de l'impôt sur le revenu, sur lequel la France se distingue également, comme on peut le constater sur ce tableau : (Part de l'impôt sur le revenu dans le total des recettes fiscales et dans le PIB (2003))



Source : OCDE, Statistiques des recettes publiques 1965-2004.

En France, à la différence de ce qui se passe chez nos voisins, la part de l'impôt sur le revenu dans les recettes fiscales est très faible. Pourtant, dans son principe, c'est de loin l'impôt le plus juste : on le dit "progressif", puisqu'il frappe, (quand il n'est pas criblé d'exemptions et autres "niches") "plus que proportionnellement" les hauts revenus. Nicolas Sarkozy semble pourtant avoir juré sa perte. Il envisage d'en réduire le poids, une nouvelle fois. La première, fois, il l'a attaqué par le haut, en instaurant un "bouclier fiscal" de 50%. Au delà de 50% de son revenu, on ne peut plus payer d'impôt. Jeudi soir, il a attaqué le même impôt, mais par le bas, en proposant d'en supprimer la première tranche.

La justification d'une telle idée est facile : il s'agit, a expliqué le Président, de "protéger les plus exposés". En réalité, les "plus exposés", eux, ne payent pas l'impôt sur le revenu. En France, la moitié des foyers fiscaux ne sont pas imposables: souvent, parce qu'ils ne gagnent pas assez d'argent, et sont donc exemptés. Les ménages les plus modestes ne seraient par conséquent pas aidés par la suppression de la première tranche de l'IRPP !

Dans une formule qu'il a plusieurs fois répétée, M Sarkozy affirme "C'est à moi de protéger les Français", l'intention est aimable mais n'appartient pas tout à fait à la tradition républicaine. Ce qui protège les Français c'est avant tout l'existence d'un ensemble de lois sociales, de garanties, d'obligations faites à l'Etat, de normes sociales et juridiques qui s'imposent y compris à nos gouvernants. En un mot, ce qui protège les Français, c'est l'existence d'un contrat social dont chacun des termes est aujourd'hui menacé et remis en cause par ceux qui prétendent nous défendre. Préservons nos communes, défendons notre protection sociale, mobilisons-nous comme salariés et comme citoyens, voilà notre programme pour nous défendre, le seul qui nous garantisse un avenir. Et selon l'antique sagesse des Romains, MALHEUR AUX VAINCUS.

COUP DE PROJECTEUR : L'APAH FINANCES.

L'ensemble du bureau de l'Union SNUI-SUD TRESOR remercie Nadia VEYRENC pour l'information communiquée et tient à mettre dans la lumière, par son intermédiaire, l'aide à l'handicap au travers de l'association APAH FINANCES :

De même, L'APAH-FINANCES remercie les responsables locaux du SNUI pour l'attention particulière qu'ils manifestent envers le handicap et qui permet que vous receviez cette information.

APAH - FINANCES pour Association Pour l'Aide au Handicap au sein de ministère des Finances.

APAH - FINANCES pour Accompagner Protéger Aider Harmoniser et Faciliter.

Si vous ne vous sentez pas directement concerné(e) par le handicap, **merci de lire ce message pour diffuser l'information autour de vous, à celle ou celui à qui vous permettrait d'établir un lien précieux.**

Créée en 1987 dans un souci d'informer nos administrations des problèmes que rencontraient les parents "d'enfants différents", l'association a étendu son action en direction, non seulement des parents d'enfants handicapés, des proches et des conjoints, mais également, de tout le personnel des Finances concerné de près ou de loin par ce problème.

Aujourd'hui, elle a pour but de contribuer à la mise en œuvre d'un support pouvant aider la personne handicapée à s'inscrire de plein droit dans la société civile, avec notre soutien et celui de nos partenaires :

* administratifs : la CRIPH (Cellule de Recrutement et d'Insertion des Personnes Handicapées),

* HANDI -PUBLIC collectif qui regroupe 8 associations de la Fonction Publique et des Grandes entreprises du secteur public,

* Inter groupe parlementaire constitué de façon officielle à l'Assemblée Nationale, en lien avec tous les groupes parlementaires,

* Le forum européen des personnes handicapées.

L'APAHF s'est donnée pour but la disparition de l'exclusion et l'assistanat pour la personne handicapée et en attendant cette chimère, laisse toute sa place aux actions concrètes pour :

* la reconnaissance et la défense des droits des enfants handicapés à réaliser pleinement leur épanouissement et leur adaptation à la vie sociale et au statut de citoyen,

* la création et le maintien entre les familles de l'esprit d'entraide et de solidarité nécessaire, avec appui moral et matériel,

* la représentation auprès de l'Administration sans se substituer ou se juxtaposer aux organismes concernés par la problématique des agents touchés par le handicap, soit à titre personnel, ou encore parental ou plus largement familial,

* le développement de la formation, de l'ouverture des personnes valides sur les personnes handicapées, au sein de leur lieu de travail et au delà.

L'aide de l'APAHF est triple en fonction des besoins exposés :

* **aide morale** : nous sommes à votre écoute pour comprendre vos problèmes et vous aider à imaginer les pistes de solutions à approfondir,

* **aide technique** qui consiste à vous accompagner et à vous conseiller dans vos démarches et tracasseries administratives,

* **aide financière et matérielle ponctuelle**, parce que c'est parfois la seule issue vous permettant de faire face à certaines de vos difficultés, offerte aux seuls adhérents.

L'APAHF œuvre pour tous les types de handicaps et elle est présente sur l'ensemble du Ministère.

Pour vous informer, l'APAHF met à votre disposition :

* son réseau de délégués départementaux,

* un journal périodique "LECON DE VIE",

* une brochure "Droits et Démarches" mise à jour chaque année,

* un site internet : <http://www.apahf.org> ; ce site est consultable à partir d'EOLE et de MAGELLAN et pour le département du Gard à partir du site de la DSF "Reg@rds" à la rubrique "VIE DE L'AGENT > L'AIDE AU HANDICAP".

Pour le GARD, vous pouvez faire appel à :

* une coordinatrice régionale : Monique DIJOUX, retraitée de la DGI au 06 88 97 06 64 ou 04 66 26 76 45,

* une déléguée départementale : Nadia VEYRENC, inspectrice des impôts à NIMES au 04 66 36 55 88 ou 06 83 43 05 21.



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPÔTS - Section du Gard

15 BD ETIENNE SAINTENAC – AILE OUEST 30024 NIMES CEDEX 9 Tél/Fax/Répondeur : 04 66 36 56 43

Secrétaire : Olivier TOURNIER (04 66 36 55 49) / (06 19 20 22 99).

Secrétaires adjoints : Kathie SORIA (04 66 36 55 74),

Jean-Marie TEREINDJ (04 66 78 45 07), Didier MARTIN (04 66 36 56 39).

Trésorier : Francis BOURRIER (04 66 36 55 44)

SUD TRESOR - Section du Gard

Secrétaire : Isabelle GARIGUE Trésorerie du CHU de Nimes Tél. : 04 66 68 45 27

Secrétaire adjoint : Serge PONT Paierie Départementale Tél. : 04 66 67 77 16